



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

frais pharmaceutiques

Question écrite n° 84286

Texte de la question

M. François Brottes attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les conséquences du déremboursement des médicaments, à la fois pour le pouvoir d'achat des patients concernés, et les choix de santé publique qui en découlent, dans la mesure où une opération lourde, mais remboursée, en arrive à être privilégiée à un traitement médicamenteux de fond qui ne serait plus que partiellement remboursé. Afin de juger des effets réels, en termes de dépenses publiques, du déremboursement de certains médicaments, il souhaiterait disposer de la liste des médicaments ayant donné lieu à un déremboursement au cours des dix-huit derniers mois, ainsi que des raisons qui ont conduit à ce déremboursement.

Données clés

Auteur : [M. François Brottes](#)

Circonscription : Isère (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84286

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juillet 2010, page 8055

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)